

Jeudi 1<sup>er</sup> février 2024

## ***L'AFG publie un manifeste soulignant l'importance vitale de la gestion d'actifs européenne pour renforcer l'autonomie stratégique de l'UE***

**A l'occasion de sa conférence européenne à Bruxelles le 1<sup>er</sup> février, l'AFG publie son manifeste et réaffirme le rôle clé de la gestion d'actifs dans le financement des grandes transitions européennes.** Devant de nombreux représentants de l'industrie et des institutions, elle a rappelé que **l'économie européenne a besoin de gérants d'actifs locaux compétitifs pour financer les investissements et renforcer l'autonomie stratégique de l'Union européenne.**

Philippe Setbon, président de l'AFG, souligne : « *L'Europe de 2030 se construit aujourd'hui. Face à des défis sans précédent, l'Europe doit prendre les bonnes décisions pour réussir ses transitions écologiques et numériques, sa nouvelle révolution industrielle. Financer les retraites d'une population vieillissante est aussi un défi de taille. La mobilisation des ressources du secteur privé est essentielle. Elle doit s'appuyer sur des réglementations veillant à la compétitivité des acteurs européens de la gestion d'actifs pour qu'ils puissent continuer à servir leurs clients en orientant leur épargne vers les entreprises européennes performantes et engagées dans les transitions.* ».

Le besoin de financement européen additionnel dans les transitions vertes et numériques est colossal, estimé à 735 milliards d'euros par an d'ici 2030 selon la Commission européenne.<sup>1</sup>

Le rôle des gérants d'actifs est indispensable au financement de l'économie européenne grâce à la bonne gestion des investissements institutionnels et particuliers. Or, en 15 ans, la part de marché mondiale des gestionnaires d'actifs européens a pourtant diminué de 47% à 22%<sup>2</sup>, signal très préoccupant dans un contexte où l'Union européenne a plus que jamais besoin de gestionnaires d'actifs forts. En conséquence, la part de l'épargne investie en actions européennes à l'actif des fonds européens d'actions a chuté de 51% à 35%<sup>3</sup>.

Pour renforcer la capacité de l'UE à financer les investissements nécessaires à son autonomie stratégique, l'AFG et l'industrie française de la gestion d'actifs s'engagent pleinement au service de l'économie européenne. Les élections européennes en juin 2024 et le renouvellement du collège des Commissaires qui suivra constituent une opportunité de repenser le marché unique et l'Union des marchés de capitaux (UMC).

<sup>1</sup> Source : Commission européenne « Rapport de prospective stratégique 2023 » - juillet 2023

<sup>2</sup> Source : Luxembourg for Finance « Competitiveness of European financial services » - janvier 2024

<sup>3</sup> Source : EFAMA « Facts and figures » - 21<sup>e</sup> édition



### Contact Presse :

Delphine de Chaisemartin | 06 75 31 73 91 | [d.dechaisemartin@afg.asso.fr](mailto:d.dechaisemartin@afg.asso.fr)

Adeline de Queylar | 01 44 94 96 59 | [a.dequeylar@afg.asso.fr](mailto:a.dequeylar@afg.asso.fr)

41 rue de la Bienfaisance | 75008 Paris | T : +33 (0)1 44 94 94 00

Avenue des Arts 44 | 1000 Bruxelles



[www.afg.asso.fr](http://www.afg.asso.fr)

C'est dans cette perspective que nous publions [un manifeste](#) pour une Europe florissante à horizon 2030.

A horizon 2030 l'économie de l'UE sera florissante, si...

- **La réglementation de l'UE veille à renforcer l'autonomie financière et la compétitivité de l'Europe ;**
- **L'épargne européenne devient le moteur du financement par les marchés de l'économie européenne et finance les grandes transitions ;**
- **Dans un cadre protecteur, les citoyens de l'UE sont les acteurs de leur émancipation financière et de leur souveraineté collective.**

Nous devons repenser le marché unique et l'Union des marchés de capitaux en :

- **Plaçant la compétitivité de l'industrie financière européenne au cœur des décisions politiques** et de toute nouvelle réglementation ;
- **Améliorant le cadre de la finance durable** en coordonnant plus efficacement les réglementations ;
- **Encadrant mieux l'écosystème d'acteurs non financiers**, comme les fournisseurs de données ou d'indices, qui sont essentiels au bon fonctionnement des marchés ;
- **Favorisant les produits financiers qui soutiennent le financement de l'économie européenne ;**
- **Développant une épargne financière de long terme** adaptée aux besoins des citoyens ;
- **Renforçant la culture financière des citoyens européens** pour qu'ils soient maîtres de leur épargne et pour éviter des comportements à risque, tels que des investissements sur des plateformes financières non régulées ou dans des actifs dont le risque n'est pas clairement identifié ;
- **Responsabilisant les acteurs financiers** en les incitant à gérer les risques de liquidité par type de produits tout en évitant une uniformisation des offres et des comportements des gérants ;
- **Assurant une bonne coordination des superviseurs** nationaux et une **convergence européenne en matière de supervision.**



L'AFG fédère les professionnels de la gestion d'actifs depuis 60 ans, au service des acteurs de l'épargne et de l'économie. Elle est la voix collective de ses membres, les sociétés de gestion de portefeuille, entrepreneuriales ou filiales de groupes bancaires ou d'assurance, français et étrangers. En France, la gestion d'actifs correspond à plus de 700 sociétés de gestion, pour 4 700 Mds€ d'actifs sous gestion.

L'AFG se mobilise pour la gestion d'actifs et sa croissance, contribue à l'émergence de solutions bénéfiques à tous les acteurs de son écosystème et s'engage dans l'intérêt de tous à favoriser le rayonnement de l'industrie, en France en Europe et au-delà. Elle s'investit pour l'avenir.



**Contact Presse :**

Delphine de Chaisemartin | 06 75 31 73 91 | [d.dechaisemartin@afg.asso.fr](mailto:d.dechaisemartin@afg.asso.fr)

Adeline de Queylar | 01 44 94 96 59 | [a.dequeylar@afg.asso.fr](mailto:a.dequeylar@afg.asso.fr)

41 rue de la Bienfaisance | 75008 Paris | T : +33 (0)1 44 94 94 00

Avenue des Arts 44 11000 Bruxelles



[www.afg.asso.fr](http://www.afg.asso.fr)